

Date	Hippodrome	Prix	SPEC.	DIST.	DISC.	ALLOC.	AGE	SEXE	RACE	Conditions
02-janv-22	PORNICHET	PRIX LA CORVETTE	PLAT	2 400	P	17 500	4 ANS	M-H-F	A.Q.P.S.	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans (nés en 2018) n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant pas reçu une allocation de 8.500. Poids : 63 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k. par 3. 500. Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.
03-janv-22	PAU	PRIX ALFRED TORRANCE	OBST	3 500	H	31 000	4 ANS	M & H	A.Q.P.S.	Pour poulains entiers et hongres de 4 ans (nés en 2018), n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant jamais couru. Poids : 68 k. Les poulains n'ayant pas couru cinq fois en course au galop recevront 2 k.
05-janv-22	PAU	PRIX D'OLORON	OBST	3 500	H	31 000	4 ANS	FEMELLE	A.Q.P.S.	Pour pouliches de 4 ans nées en 2018, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant jamais couru. Poids : 68 k. Les pouliches n'ayant pas couru cinq fois en courses au Galop recevront 2 k.
10-janv-22	PAU	PRIX DE FEZENSAC	OBST	3 900	S	35 000	5 ANS	M-H-F	A.Q.P.S.	Pour chevaux entiers, hongres et jumens de 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang. Poids: 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 5.000. En outre, tout cheval ayant reçu, depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus, en steeple-chase, une allocation de 9.000 portera 2 k. Prime propriétaire : 10%
16-janv-22	PAU	PRIX D'URT	OBST	4 700	S	33 000	6 ET +	M-H-F	A.Q.P.S.	Pour chevaux entiers hongres et jumens de 6 ans et au-dessus, n'étant pas de race Pur sang, n'ayant pas, depuis le 1er mars de l'année dernière inclus, en steeple-chase, reçu 15.000 (victoires et places). Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 4.000, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus et par 9.000 du 1er juillet 2020 inclus au 31 décembre 2020 inclus. Prime propriétaire : 10%
20-janv-22	PAU	PRIX D'ALBRET	OBST	3 700	S	31 000	4 ANS	M-H-F	A.Q.P.S.	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu 2.000 (victoires et places). Poids : 68 k. Les poulains et les pouliches ayant, en steeple-chase, reçu 1.000 (victoires et places) porteront 2 k. Les poulains et les pouliches n'ayant pas couru en steeple-chase recevront 2 k. Prime propriétaire : 10%
23-janv-22	PAU	PRIX AL CAPONE II	OBST	3 500	H	31 000	4 ANS	M-H-F	A.Q.P.S.	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant, en courses à obstacle, ni couru trois fois, ni reçu une allocation de 8.000. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.500.
28-janv-22	PAU	PRIX HOTEL MERCURE PAU PALAIS DES SPORTS (PRIX RENE SIRVAIN)	OBST	4 000	S	30 000	5 ANS	M-H-F	A.Q.P.S.	Pour chevaux entiers, hongres et jumens de 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant, en courses à obstacle, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, ni gagné, ni reçu 12. 000 (places). Poids : 67 k. Surcharge s accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places) : 1 k. par 3.000 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus et par 8.000 du 1er juillet 2020 inclus au 31 décembre 2020 inclus. Prime propriétaire : 10%
05-févr-22	MACHECOUL	PRIX PRINCE D'AVRIL	PLAT	2 950	P	10 500	4 ANS	M-H-F	A.Q.P.S.	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France n'ayant jamais gagné. Poids : 64 k. Les chevaux n'ayant obtenu aucune allocation recevront 2 k.
09-févr-22	PAU	PRIX FREDERIK HENRY PRINCE	OBST	3 900	S	35 000	4 ANS	M-H-F	A.Q.P.S.	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'étant pas de race Pur Sang. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 4.000. En outre les chevaux, ayant, en steeple-chase, reçu une allocation de 10.000 porteront 2 k.
13-févr-22	MAURE/BRETAGNE	PRIX DE PORNICHET	OBST	4 200	S	13 000	5 ET 6	M-H-F	A.Q.P.S.	Pour chevaux entiers, hongres et jumens de 5 et 6 ans, n'étant pas de race Pur sang, n'ayant pas depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus, en steeple-chase, reçu une allocation de 5.000. Poids : 5 ans, 67 k., 6 ans, 69 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses à obstacle (victoires et places) : 1 k. par 1. 000 cette année et par 2.000 l'année dernière.
13-févr-22	MAURE/BRETAGNE	PRIX DU BOIS BASSET	OBST	3 800	S	13 000	4 ANS	M-H-F	A.Q.P.S.	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'étant pas de race Pur sang, n'ayant pas couru en steeple-chase. Poids : 67 k. Prime propriétaire : 10%
19-févr-22	MACHECOUL	PRIX LUCIEN RENAUD	PLAT	2 950	P	10 500	4 ET 5	M-H-F	A.Q.P.S.	Pour chevaux entiers, hongres et jumens de 4 et 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant pas reçu une allocation de 6. 500 depuis le 1er janvier 2021 inclus. Poids : 4 ans, 64 k., 5 ans, 65 k. 1/2. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1er janvier 2021 inclus : 1 k. par 4.000. Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.
21-févr-22	ANGERS	PRIX DES PELTRAIS	PLAT	3 000	P	24 000	4 ET 5	M-H-F	A.Q.P.S.	Pour chevaux entiers, hongres et jumens de 4 et 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France. Poids : 4 ans, 64 k., 5 ans, 65 k.1/2. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1er janvier 2021 inclus : 1 k. par 4.000.

21-févr-22	ANGERS	PRIX DU MUSEE JEAN LURCAT	OBST	3 400	H	22 000	4 ANS	M-H-F	A.Q.P.S.	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'Étant pas de race Pur Sang n'ayant, en courses ≠ obstacle, ni couru trois fois, ni reÁu 8.50 0 (victoires et places). Poids : 67 k . Surcharges accumulÉes pour les sommes reÁues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.000.
21-févr-22	ANGERS	PRIX ISOPANI	OBST	3 800	S	21 000	5 ET 6	M-H-F	A.Q.P.S.	Pour chevaux entiers, hongres et juments de 5 et 6 ans, n'Étant pas de race Pur Sang, les 6 ans n'ayant pas reÁu 12.000 en steeple-chase (victoires et places) depuis le 1er janvier 2020 inclus. Poids : 5 ans, 66 k , 6 ans , 68 k. Surcharges accumulÉes pour les sommes reÁues en steeple-chase (victoires et places) : 1 k. par 2.500 depuis le 1er janvier 2020 inclus.
22-févr-22	FONTAINEBLEAU	PRIX DES HARAS NATIONAUX	PLAT	3 000	P	16 500	4 ANS	M-H-F	A.Q.P.S.	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'Étant pas de race Pur Sang, n'És et ÉlevÉs en France, n' ayant jamais gagnÉ. Poids : 66 k. Sur charges accumulÉes pour les sommes re Áues en places : 1 k. par 2.000 reÁus . Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 1k.1/2.
03-mars-22	FONTAINEBLEAU	PRIX DES DAGUETS	OBST	3 600	S	22 000	4 ET 5	FEMELLE	A.Q.P.S.	Pour pouliches et juments de 4 et 5 ans, n'Étant pas de race Pur Sang, les 5 ans n'ayant pas, en steeple-chase, reÁu 11.000 (victoires et places). Poids : 4 ans, 65 k., 5 ans, 69k. Surcharges accumulÉes pour les sommes reÁues en steeple-chase (victoires et places) : 1 k. par 3.000.
06-mars-22	AUTEUIL	PRIX RIVOLI	OBST	3 500	S	50 000	5 ANS	M-H-F	A.Q.P.S.	Pour chevaux entiers, hongres et juments de 5 ans, n'Étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas reÁu une allocation de 17.000 en steeple-chase. Poids : 67 k. Surcharges accumulÉes pour les sommes reÁues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 6.000 depuis le 1er janvier de l'annÉe derniÈre inclus. Prime propriÉtaire : 10%
06-mars-22	SAUMUR	PRIX DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MAINE ET LOIRE	PLAT	3 200	P	10 000	4 ANS	M-H-F	A.Q.P.S.	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans n'Étant pas de race Pur-sang, n'És et ÉlevÉs en France, n'ayant jamais gagnÉ. Poids : 64 k. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.
08-mars-22	COMPIEGNE	PRIX BAROUD III	OBST	3 450	S	52 000	4 ET 5	M-H-F	A.Q.P.S.	Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 et 5 ans, n'Étant pas de race Pur Sang, les 5 ans n'ayant pas reÁu 9.000 en steeple-chase (victoires et places). Poids : 4 ans, 66k , 5 ans , 70 k. Surcharges accumulÉes pour les sommes reÁues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 4.000.
08-mars-22	COMPIEGNE	PRIX FERNAND ROY	OBST	4 100	S	50 000	6 ET +	M-H-F	A.Q.P.S.	Pour chevaux entiers, hongres et juments de 6 ans et au-dessus, n'Étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas reÁu une allocation de 17.000 en steeple-chase depuis le 1er janvier de l'annÉe derniÈre inclus. Poids : 67 k. Surcharges accumulÉes pour les sommes reÁues en steeple-chase (victoires et places) : 1 k. par 6.000 depuis le 1er janvier de l'annÉe derniÈre inclus et par 14.000 du 1er juillet 2020 inclus au 31 d'Écembre 2020 inclus. Prime propriÉtaire : 10 %
12-mars-22	AUTEUIL	PRIX DE L'YONNE	OBST	3 500	H	45 000	4 ANS	M & H	A.Q.P.S.	Pour poulains entiers et hongres de 4 ans, n'Étant pas de race Pur Sang, n'ayant jamais couru. Poids : 67 k.
12-mars-22	AUTEUIL	PRIX SAMARITAIN	OBST	3 500	H	47 000	4 ET 5	FEMELLE	A.Q.P.S.	Pour pouliches et juments de 4 et 5 ans, n'Étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en courses ≠ obstacles, couru deux fois. Poids : 4 ans, 65 k., 5 ans, 69 k. Surcharges accumulÉes pour les sommes reÁues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 3.000.
13-mars-22	BIGUGLIA	PRIX DU FONDS COMMUN	PLAT	2 400	P	13 500	4 ET +	M-H-F	A.Q.P.S.	Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus, n'Étant pas de race de pur-sang, n'És et ÉlevÉs en France, n'ayant pas gagnÉ deux courses, depuis le 1er janvier de l'annÉe derniÈre inclus. Poids : 4 ans, 62 k., 5 ans et au-dessus : 62 k.1/2. Surcharges accumulÉes pour les sommes reÁues en victoires et places depuis le 1er janvier de l'annÉe derniÈre inclus : 1 k. par 4.000. Les chevaux comptant au moins 12,5 % de sang arabe recevront 1 k., au moins 25 %, 4 k.
13-mars-22	LIGNIERES	PRIX DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CHER	OBST	3 600	S	16 000	4 ANS	M-H-F	A.Q.P.S.	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'Étant pas de race Pur sang, n'ayant pas, en steeple-chase, reÁu une allocation de 5.000. Poids : 67 k. Surcharges accumulÉes pour les sommes reÁues en courses ≠ obstacles (victoires et places) : 1 k. par 2.000. Les poulains et pouliches, n'ayant jamais couru en steeple-chase, recevront 2 k. Prime propriÉtaire : 10%
13-mars-22	LIGNIERES	PRIX FLORENCE CHARRIER	OBST	4 500	S	16 000	6 ET +	M-H-F	A.Q.P.S.	Pour chevaux entiers, hongres et juments de 6 ans et au-dessus, n'Étant pas de race Pur sang, n'ayant pas, depuis le 1er janvier de l'annÉe derniÈre inclus, en steeple-chase, reÁu 8.000 (victoires et places). Poids : 67 k. Surcharges accumulÉes pour les sommes reÁues en courses ≠ obstacles (victoires et places) : 1 k. par 2.000 depuis le 1er janvier de l'annÉe derniÈre inclus.
13-mars-22	LIGNIERES	PRIX FOSSE NOUVELLE	OBST	3 600	S	16 000	5 ANS	M-H-F	A.Q.P.S.	Pour chevaux entiers, hongres et juments de 5 ans, n'Étant pas de race Pur sang, n'ayant pas, en steeple-chase, reÁu une allocation de 6.000. Poids : 67 k. Surcharges accumulÉes pour les sommes reÁues en courses ≠ obstacles (victoires et places) : 1 k. par 2.000. Prime propriÉtaire : 10%
13-mars-22	LIGNIERES	PRIX GEOFFROY DE LA SELLE	PLAT	2 400	P	11 500	3 ANS	M-H-F	A.Q.P.S.	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans n'Étant pas de race Pur-sang n'És et ÉlevÉs en France n'ayant jamais couru. Poids : 64 k. Les remis es de poids prÉvues ≠ l'Article 104 d u Code des Courses ne sont pas applicables dans ce prix.

13-mars-22	MACHECOUL	PRIX PETIT TRIANON	PLAT	2 950	P	10 500	4 ANS	M-H-F	A.Q.P.S.	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'étant pas de race pur-sang, nées et élevées en France, n'ayant pas reçu une allocation de 6.000. Poids : 65 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k. par 3.000. Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.
13-mars-22	MESLAY-DU-MAINE	PRIX DE LA TOUCHE	OBST	3 500	S	18 000	4 ANS	M-H-F	A.Q.P.S.	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant, en steeple-chases, ni reçu une allocation de 8.500, ni été classés dans les deux premiers d'une course de dotation totale de 33.000. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses ≠ obstacles (victoires et places) : 1 k par 2.000. Prime propriétaire : 10%
13-mars-22	MESLAY-DU-MAINE	PRIX DE LIVERPOOL	OBST	4 200	S	18 000	5 ET +	FEMELLE	A.Q.P.S.	Pour juments de 5 ans et au-dessus, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus, en steeple-chase, reçu 8.000 (victoires et places). Poids : 5 ans, 66 k., 6 ans et au-dessus, 68 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses ≠ obstacles (victoires et places) : 1 k. par 1.500 cette année et par 3.000 l'année dernière.
13-mars-22	PONTCHATEAU	PRIX JOBIC SEVERE	OBST	4 200	S	13 000	5 ET 6	M-H-F	A.Q.P.S.	Pour chevaux entiers, hongres et juments de 5 et 6 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas reçu 9.000 en steeple-chases (victoires et places) depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. Poids : 5 ans, 66 k., 6 ans, 68 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses ≠ obstacles (victoires et places) : 1 k. par 1.500 cette année et par 2.500 l'année dernière.
15-mars-22	FONTAINEBLEAU	PRIX D'ARBONNE LA FORET	OBST	3 600	S	21 000	5 ANS	M-H-F	A.Q.P.S.	Pour chevaux entiers, hongres et juments de 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus, en steeple-chase, reçu une allocation de 9.000. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places) : 1 k. par 3.000. Prime propriétaire : 10%
19-mars-22	MESLAY-DU-MAINE	PRIX BOUGIE	OBST	4 200	S	18 000	5 ET +	M-H-F	A.Q.P.S.	Pour chevaux entiers, hongres et juments de 5 ans et au-dessus, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en steeple-chase, depuis le 1er juillet de l'année dernière inclus, reçu 9.000 (victoires et places). Poids : 5 ans, 66 k., 6 ans et au-dessus, 68 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses ≠ obstacles (victoires et places) : 1 k. par 2.000 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. Prime propriétaire : 10%
20-mars-22	FOUGERES	PRIX DES ANGEVINES	PLAT	2 400	P	10 500	4 ANS	M-H-F	A.Q.P.S.	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'étant pas de race pur-sang, nées et élevées en France, n'ayant jamais gagné. Poids : 64 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en places : 1 k. par 2.000. Les poulains et pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.
20-mars-22	SAUMUR	PRIX COLONEL AUBLET	OBST	4 500	C	13 000	5 ET +	M-H-F	A.Q.P.S.	Pour chevaux entiers, hongres et juments, de 5 ans et au-dessus n'étant pas de race Pur Sang. Poids : 5 ans, 66 k., 6 ans et au-dessus, 68 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 2.000 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus.
20-mars-22	SAUMUR	PRIX DE LA CHAUVELAIS	PLAT	3 200	P	11 000	4 ET 5	M-H-F	A.Q.P.S.	Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 et 5 ans n'étant pas de race pur-sang, nées et élevées en France, n'ayant jamais gagné. Poids : 4 ans, 63 k., 5 ans, 64 k. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.
20-mars-22	SENONNES	PRIX CANTAL-DUPART	PLAT	2 900	P	12 500	4 ET 5	M-H-F	A.Q.P.S.	Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 et 5 ans, n'étant pas de race pur-sang, nées et élevées en France, n'ayant pas reçu 6.000 en victoires et places depuis le 1er janvier 2021 inclus. Poids : 4 ans, 62 k., 5 ans, 63 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er janvier 2021 inclus : 1 k. par 2.000. En outre, les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.
26-mars-22	PARAY-LE-MONIAL	PRIX PAUL ET JEAN BOULARD	PLAT	2 400	P	11 500	4 ANS	FEMELLE	A.Q.P.S.	Pour pouliches de 4 ans, nées et élevées en France, n'étant pas de race pur-sang, n'ayant jamais gagné. Poids : 64 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en places : 1 k. par 2.000. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k. Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.
26-mars-22	PARAY-LE-MONIAL	PRIX VICOMTE HERVE DE VILLETTE	PLAT	2 400	P	11 500	4 ANS	M & H	A.Q.P.S.	Pour poulains entiers et hongres de 4 ans, nées et élevées en France, n'étant pas de race pur-sang, n'ayant jamais gagné. Poids 64 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en places : 1 k. par 2.000. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k. Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.
26-mars-22	PARAY-LE-MONIAL	PRIX VICOMTE JEAN DE LESCURE	PLAT	3 000	P	11 500	4 ET 5	M-H-F	A.Q.P.S.	Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 et 5 ans, nées et élevées en France, n'étant pas de race pur-sang, n'ayant jamais reçu une allocation de 7.500. Poids : 4 ans, 62 k.1/2, 5 ans, 63 k. 1/2. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k. par 4.000.

27-mars-22	AJACCIO	PRIX ANDRE LEONARDI	PLAT	2 400	P	12 000	4 ET +	M-H-F	A.Q.P.S.	Pour chevaux entiers, hongres et jumens de 4 ans et au-dessus, n'Étant pas de race pur-sang, n'És et Élevés en France. Poids : 4 ans, 62 k. , 5 ans et au-dessus, 62 k. 1/2. Surcharges accumulées pour les sommes reAues en victoires et places et limitées ± 8 k. : 1k. par 5.000 reAUs, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. Les chevaux comptant au moins 12,5 % de sang arabe recevront 1 k. , au moins 25 % , 4 k. Les remises de poids prévues ± l'Article 104 du Code des Courses ne sont pas applicables dans ce prix.
27-mars-22	AUTEUIL	PRIX MITSOUKO III	OBST	3 600	S	52 000	4 ANS	M-H-F	A.Q.P.S.	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'Étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas gagné un steeple-chase ± Auteuil. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reAues en steeple-chase (victoires et places) : 1 k. par 6.000. Prime propriétaire : 10%
27-mars-22	BLAIN	PRIX CYPRIERES	OBST	4 800	C	13 000	5 ET +	M-H-F	A.Q.P.S.	Pour chevaux entiers hongres et jumens de 5 ans et au-dessus, n'Étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus, en steeple-chase, reAue une allocation de 6.000. Poids : 5 ans, 66 k. 6 ans et au-dessus, 68 k. Surcharges accumulées pour les sommes reAues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 1.500 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus.
27-mars-22	MESLAY-DU-MAINE	PRIX DU VASSE	OBST	3 500	S	18 000	4 ANS	M-H-F	A.Q.P.S.	Pour poulains entiers, hongre et pouliches de 4 ans, n'Étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en steeple-chases, reAue une allocation de 7.000. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reAues, en courses ± obstacles (victoires et places) : 1 k par 2000. Prime propriétaire : 10%
27-mars-22	MORLAIX	PRIX CEINTURE DOREE	PLAT	2 600	P	9 000	4 ET 5	M-H-F	A.Q.P.S.	Pour chevaux entiers, hongres et jumens de 4 et 5 ans, n'Étant pas de race pur-sang, n'És et Élevés en France, mis ± réclamer pour 6.000, 8.000 ou 10.000. Poids : 4 ans, 62 k. , 5 ans, 62 k. 1/2. Les chevaux mis ± réclamer pour 8.000 porteront 1 k.1/2, pour 10.000, 3 k. En outre, tout gagnant, cette année, portera 2 k. , de plusieurs courses, 4 k. Les remises de poids prévues ± l'Article 104 du Code des Courses ne sont pas applicables dans ce prix.
27-mars-22	MORLAIX	PRIX DE PLOUESCAT	OBST	3 900	S	13 000	5 ANS	M-H-F	A.Q.P.S.	Pour chevaux entiers, hongres et jumens de 5 ans, n'Étant pas de race Pur sang, n'ayant pas, en steeple-chase, reAue une allocation de 6.000. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reAues, en courses ± obstacles (victoires et places) : 1 k. par 2.000 cette année et par 4.000 l'année dernière. Prime propriétaire : 10%
27-mars-22	MORLAIX	PRIX SAINT POL DE LEON	OBST	3 900	S	13 000	6 ET +	M-H-F	A.Q.P.S.	Pour chevaux entiers, hongres et jumens de 6 ans et au-dessus, n'Étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus, en steeple-chase, reAue 10.000 (victoires et places). Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reAues en courses ± obstacles (victoires et places) : 1 k. par 2.500 cette année et par 4.000 l'année dernière.
27-mars-22	NANCY	PRIX DU TELETHON	PLAT	2 500	P	12 500	4 ET 5	M-H-F	A.Q.P.S.	Pour chevaux entiers, hongres et jumens de 4 et 5 ans, n'Étant pas de race pur-sang, n'És et Élevés en France, n'ayant pas reAue 6.000 en victoires et places. Poids : 4 ans, 64 k. , 5 ans, 64 k. 1/2. Surcharges accumulées pour les sommes reAues en victoires et places : 1 k. par 2.000. En outre, les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k. Les remises de poids prévues ± l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.
28-mars-22	NANTES	PRIX DE LAPEROUSE	PLAT	2 400	P	11 000	4 ANS	M-H-F	A.Q.P.S.	Pour chevaux entiers, hongres et jumens de 4 ans, n'Étant pas de race pur-sang, n'És et Élevés en France, n'ayant jamais gagné. Poids : 64 k. Les chevaux n'ayant pas, cette année, reAue 2.000 en places ou n'ayant jamais couru recevront 2 k. Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.
29-mars-22	SAINT-CLOUD	PRIX BANGO - Gr.3 AQPS	PLAT	2 500	P	35 000	4 ET 5	M-H-F	S.B. AQPS	Pour chevaux entiers, hongres et jumens de 4 et 5 ans, inscrits au Stud-Book Autres Que de Pur Sang. Poids : 4 ans, 64 k. , 5 ans, 64 k.1/2. Les chevaux ayant, depuis le 1er juillet 2021 inclus, gagné un Groupe III AQPS porteront 1 k. , un Groupe II AQPS ou plusieurs Groupes III AQPS, 2 k. , un Groupe I AQPS, 3 k. Les remises de poids, prévues ± l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.
02-avr-22	FONTAINEBLEAU	PRIX QUAZVIN II	OBST	3 600	S	22 000	4 ET 5	FEMELLE	A.Q.P.S.	Pour pouliches et juments de 4 et 5 ans, n'Étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en steeple-chase, reAue une allocation de 8.000. Poids : 4 ans, 64 k. , 5 ans, 68 k. Surcharges accumulées pour les sommes reAues en steeple-chase (victoires et places) : 1 k. par 2.000.
03-avr-22	BIGUGLIA	PRIX DES ASSOCIATIONS	PLAT	1 800	P	13 500	3 ANS	M-H-F	A.Q.P.S.	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, n'És et Élevés en France, n'Étant pas de race pur-sang. Poids : 62 k. Tout gagnant portera 2 k. Les chevaux comptant au moins au moins 25% de sang arabe recevront 3 k. En outre les chevaux n'ayant jamais couru recevront 1 k.1/2.

03-avr-22	BIGUGLIA	PRIX DU BAR PMU L'AGHJA	PLAT	2 400	P	13 500	4 ET +	M-H-F	A.Q.P.S.	Pour chevaux entiers, hongres et jumelles de 4 ans et au-dessus, n'étant pas de race pur-sang, nés et élevés en France, n'ayant pas gagné deux courses depuis le 1er juillet de l'année de naissance incluse. Poids : 62 k. Surcharges accumulées pour les sommes réalisées en victoires et places depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus : 1 k. par 4.000. Les chevaux comptant au moins 12,5 % de sang arabe recevront 1 k., au moins 25 %, 4 k. Les remises de poids prévues à l'article 104 du Code des Courses ne sont pas applicables dans ce prix.
03-avr-22	LA ROCHE S/YON	PRIX CLAUDE ROUGET	PLAT	2 400	P	10 500	4 ET 5	M-H-F	A.Q.P.S.	Pour chevaux entiers, hongres et jumelles de 4 et 5 ans, n'étant pas de race pur-sang, nés et élevés en France, n'ayant pas reçu une allocation de 5.000 depuis le 1er janvier 2021 inclus. Poids : 64 k. Tout gagnant depuis le 1er janvier 2021 portera 2 k., de plusieurs courses, 4 k.
03-avr-22	LION-D'ANGERS	PRIX EDREDON BLEU	OBST	3 700	H	22 000	4 ANS	M-H-F	A.Q.P.S.	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en courses et obstacles, reçu 6.000 (victoires et places). Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes réalisées en courses et de haies (victoires et places) : 1 k. par 1.500.
03-avr-22	MONTLUCON-NERIS	PRIX AMBULANCES BOURGEOT	OBST	3 500	S	12 000	5 ANS	M-H-F	A.Q.P.S.	Pour chevaux entiers, hongres et jumelles de 5 ans, n'étant pas de race Pur sang, n'ayant pas, en steeple-chase, depuis le 1er décembre de l'année de naissance incluse, gagné en steeple-chase. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes réalisées en courses et obstacles (victoires et places) : 1 k. par 1.500 cette année et par 2.500 l'année dernière. Prime propriétaire : 10%
03-avr-22	MONTLUCON-NERIS	PRIX CASINO NERIS LES BAINS	OBST	3 500	S	12 000	6 ET +	M-H-F	A.Q.P.S.	Pour chevaux entiers, hongres et jumelles de 6 ans et au-dessus, n'étant pas de race Pur sang, n'ayant pas, depuis le 1er juillet de l'année dernière inclus, gagné en steeple-chase. Poids : 67 k. surcharges accumulées pour les sommes réalisées en courses et obstacles (victoires et places) : 1 k. par 1.000 cette année et par 2.500 l'année dernière. Prime propriétaire : 10%
06-avr-22	COMPIEGNE	PRIX DE PRECHAC	OBST	3 900	S	50 000	5 ANS	M-H-F	A.Q.P.S.	Pour chevaux entiers, hongres et jumelles de 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en steeple-chase, depuis le 1er décembre de l'année de naissance incluse, gagné en steeple-chase. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes réalisées en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 4.000. Prime propriétaire : 10%
10-avr-22	BLAIN	PRIX MICHEL MARION DE PROCE	OBST	4 800	C	13 000	5 ET +	M-H-F	A.Q.P.S.	Pour chevaux entiers, hongres et jumelles de 5 ans et au-dessus, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas reçu 10.000 en steeple-chases (victoires et places), depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. Poids : 5 ans, 67 k., 6 ans et au-dessus, 69 k. Tout cheval ayant reçu, en steeple-chases (victoires et places), depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus, 4.500 portera 2 k., 7.000, 4 k.
10-avr-22	CARHAIX	PRIX JEAN DE KERLIVIO	OBST	4 500	S	12 000	5 ANS	M-H-F	A.Q.P.S.	Pour chevaux entiers, hongres et jumelles de 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes réalisées en courses et obstacles (victoires et places) : 1 k. par 1.000. Les chevaux n'ayant jamais couru en steeple-chase recevront 2k.
10-avr-22	MOULINS	PRIX MARC BOUDOT	OBST	3 800	S	18 000	4 ANS	M-H-F	A.Q.P.S.	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'étant pas de race Pur sang, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu 8.000 (victoires et places). Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes réalisées en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 2.500. Les poulains et pouliches n'ayant jamais couru en steeple-chases recevront 2 k. Prime propriétaire : 10%
10-avr-22	MOULINS	PRIX MAURICE ET HENRI DE LAGENESTE	PLAT	2 400	P	13 500	3 ANS	M-H-F	A.Q.P.S.	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, n'étant pas de race pur-sang, nés et élevés en France, n'ayant jamais gagné. Poids : 65 k. Les chevaux n'ayant reçu aucune allocation recevront 1 k.1/2, ceux n'ayant jamais couru, 3 k. Les remises de poids, prévues par l'article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.
10-avr-22	MOULINS	PRIX RIVOLI	PLAT	2 400	P	15 500	4 ET 5	M-H-F	A.Q.P.S.	Pour chevaux entiers, hongres et jumelles de 4 et 5 ans n'étant pas de race pur-sang, nés et élevés en France, et n'ayant pas, depuis le 1er janvier 2021 inclus, reçu une allocation de 5.500. Poids : 63 k. Surcharges accumulées pour les sommes réalisées en victoires et places, depuis le 1er janvier 2021 inclus : 1 k. par 2.000. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.
10-avr-22	SAUMUR	PRIX JACQUES REMIAT	OBST	4 500	C	13 000	5 ET +	M-H-F	A.Q.P.S.	Pour chevaux entiers, hongres et jumelles de 5 ans et au-dessus, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus, en steeple-chase, reçu une allocation de 5.000. Poids : 5 ans, 66 k., 6 ans et au-dessus, 68 k. Surcharges accumulées pour les sommes réalisées en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 1.500 cette année et par 3.000 l'année dernière.
13-avr-22	SENONNES	PRIX D'AMOURS	PLAT	2 300	P	11 500	3 ANS	M-H-F	A.Q.P.S.	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, n'étant pas de race de pur-sang, nés et élevés en France, n'ayant jamais gagné. Poids : 64 k. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.
14-avr-22	AUTEUIL	PRIX OTEUIL SF	OBST	3 500	H	47 000	4 ANS	M-H-F	A.Q.P.S.	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant, ni reçu en courses de haies, une allocation de 12.000, ni reçu d'allocation en steeple-chase. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes réalisées en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 3.000. Prime propriétaire : 10%

17-avr-22	FOUGERES	PRIX RENE COUETIL	OBST	3 800	S	12 000	4 ANS	M-H-F	A.Q.P.S.	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'Étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas en steeple-chase, reÁu une allocation de 5.000. Poids : 67 k. Surcharges accumulÉes pour les sommes reÁues en courses ± obstac les (victoires et places) : 1 k. par 2.000 depuis le 1er Janvier de l'annÉ e derniÈre inclus. Prime propriÉtaire : 10%
17-avr-22	FOUGERES	PRIX TECHNOLOGIES	OBST	4 200	S	12 000	5 ET +	M-H-F	A.Q.P.S.	Pour chevaux entiers, hongres et jume nts de 5 ans et au-dessus, n'Étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en s teep le-chase, depuis le 1er septembre de l'annÉe derniÈre inclus, reÁu une allocation de 5.000. Poids : 5 ans, 66 k., 6 ans et au-dessus, 68 k. Sur charges accumulÉes pour les sommes re Áues en courses ± obstacles (victoire s et places) : 1 k. par 1.500 cette a nnÉe et par 2.500 l'annÉe derniÈre.
17-avr-22	LION-D'ANGERS	PRIX EUGENE ROUSSEAU	PLAT	2 400	P	11 000	4 ANS	M-H-F	A.Q.P.S.	Pour poulains entiers, hongres et pou liches de 4 ans, n'Étant pas de race pur-sang, nÈs et ÈlevÈs en France, n' ayant pas reÁu une allocation de 6.00 0. Poids : 62 k. Surcharges accumulÉe s pour les sommes reÁues en victoires et places depuis le 1er janvier 2021 inclus : 1 k. par 2.000.
17-avr-22	LOUDEAC	PRIX DU CONSEIL DEPARTEMENTAL	PLAT	2 850	P	10 500	4 ET 5	M-H-F	A.Q.P.S.	Pour chevaux entiers, hongres et jume nts de 4 et 5 ans, n'Étant pas de rac e pur-sang, nÈs et ÈlevÈs en France, n'ayant pas reÁu une allocation de 5. 000 depuis le 1er janvier 2021-inclus . Poids : 64 k. Surcharges accumulÉes pour les sommes reÁues en victoires et places, depuis le 1er janvier 2021 inclus : 1 k. par 2.000. Pour Gentlemen-r iders et CavalÈres, ceux n'ayant pas gagnÈ 10 courses recevront 2 k.
17-avr-22	MONTLUCON-NERIS	PRIX LA SEMAINE DE L'ALLIER	PLAT	3 100	P	10 500	4 ET 5	M-H-F	A.Q.P.S.	Pour chevaux entiers, hongres et jume nts de 4 et 5 ans, n'Étant pas de rac e pur-sang, nÈs et ÈlevÈs en France, n'ayant jamais gagnÈ. Poids : 4 ans, 64 k., 5 ans, 64 k.1/2. Surcharges a ccumulÉes pour les sommes reÁues en p laces : 1 k. par 2.000. Les chevaux n 'ayant jamais couru recevront 2 k.
17-avr-22	MONTLUCON-NERIS	PRIX STAC AUTOMOBILES	OBST	3 500	S	12 000	5 ET +	M-H-F	A.Q.P.S.	Pour chevaux entiers, hongres et jume nts de 5 ans et au-dessus, n'Étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, n' annÈe, gagnÈ un steeple-chase. Poids : 5 ans, 66 k., 6 ans et au-dessus, 68 k. Surcharges accumulÉes pour les sommes reÁues en courses ± obstacles (victoires et places) : 1 k. par 1.5 00 cette annÉe et par 2.500 l'annÉe d erniÈre. Prime propriÉtaire : 10%
18-avr-22	LION-D'ANGERS	PRIX DE DURVAL	PLAT	2 400	P	13 500	4 ANS	FEMELLE	A.Q.P.S.	Pour pouliches de 4 ans, n'Étant pas de race pur-sang, nÈs et ÈlevÈes en France, n'ayant jamais gagnÈ. Poids : 64 k. Les pouliches n'ayant reÁu auc une allocation recevront 2k.
18-avr-22	LION-D'ANGERS	PRIX DE LA JAILLE-YVON	PLAT	2 400	P	13 500	3 ANS	M-H-F	A.Q.P.S.	Pour poulains entiers, hongres et pou liches de 3 ans, n'Étant pas de race pur-sang, nÈs et ÈlevÈs en France, n' ayant jamais couru. Poids : 64 k. Les remis es de poids, prÈvues par l'Article 10 4 du Code des Courses au Galop, ne so nt pas applicables dans ce prix.
18-avr-22	LION-D'ANGERS	PRIX EUGENE LOYANT	PLAT	3 000	P	16 500	4 ET 5	M-H-F	A.Q.P.S.	Pour chevaux entiers, hongres et jume nts de 4 et 5 ans, n'Étant pas de rac e pur-sang, nÈs et ÈlevÈs en France. Poids : 4 ans, 66 k., 5 ans, 66 k 1/ 2. Surcharges accumulÉes pour les som mes reÁues en victoires et places dep uis le 1er janvier 2021 inclus : 1 k. par 6.000.
18-avr-22	LION-D'ANGERS	PRIX HARAS DU LION ETALON STORM THE STARS (PX BERTRAND DE CHARNACE)	PLAT	2 400	P	15 000	4 ANS	M-H-F	A.Q.P.S.	Pour poulains entiers, hongres et pou liches de 4 ans, n'Étant pas de race pur-sang, nÈs et ÈlevÈs en France. Po ids : 63 k. Surcharges accumulÉes pou r les sommes reÁues en victoires et p laces : 1 k. par 5.000.
18-avr-22	LION-D'ANGERS	PRIX SUPER U DU PAYS LIONNAIS (PRIX MACKENZIE II)	OBST	4 000	S	18 000	5 ANS	M-H-F	A.Q.P.S.	Pour chevaux entiers, hongres et jume nts de 5 ans, n'Étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en steeple-chase, reÁu une allocation de 8.000. Poids : 67 k. Surcharges accumulÉes pour le s sommes reÁues en steeple-chase (vic toires et places) : 1 k. par 3.000 de puis le 1er janvier de l'annÉe derniÈ re inclus. Prime propriÉtaire : 10%
18-avr-22	PRUNELLI	PRIX TONTON MIMI	PLAT	2 400	P	13 500	4 ET +	M-H-F	A.Q.P.S.	Pour chevaux entiers, hongres et jume nts de 4 ans et au-dessus, n'Étant pas de race pur-sang, nÈs et ÈlevÈs en France. Poids : 62 k. Surcharges accu mulÉes pour les sommes reÁues en vict oires et places depuis le 1er janvier de l'annÉe derniÈre inclus et limitÈ es ± 8 k. : 1 k. par 5.000 En outre, les chevaux ayant gagnÈ au moins 3 c ourses depuis le 1er juillet de l'ann Ée derniÈre inclus, porteront 3 k. , 2 courses, 2k. Les chevaux comptant a u moins 12,5 % de sang arabe recevront 1 k. , au moins 25 %, 4 k. Les r emises de poids prÈvues ± l'Article 1 04 du Code des Courses ne sont pas ap plicables dans ce prix.
19-avr-22	AUTEUIL	PRIX RENE COUETIL	OBST	3 500	S	52 000	4 ANS	M-H-F	A.Q.P.S.	Pour poulains entiers, hongres et pou liches de 4 ans, n'Étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en steeple-cha se, reÁu une allocation de 23.000. Po ids : 67 k. Surcharges accumulÉes pou r les sommes reÁues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 6.0 00.
24-avr-22	ANGOULEME	PRIX JOLIVAL	OBST	3 600	H	13 000	4 ET 5	FEMELLE	A.Q.P.S.	Pour pouliches et juments de 4 et 5 a ns, n'Étant pas de race Pur sang, n'a yant en courses ± obstacles, ni couru trois fois ni reÁu une allocation en steeple-chase. Poids : 67 k. Surchar ges accumulÉes pour les sommes reÁues en courses de haies (victoires et pl aces) : 1k. par 1.000.

24-avr-22	AUTEUIL	PRIX ANDRE BOINGNERES	OBST	4 400	S	50 000	5 ANS	M-H-F	A.Q.P.S.	Pour chevaux entiers, hongres et juments de 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 17.000 en steeple-chase. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 5.000 cette année et par 13.000 l'année dernière. Prime propriétaire : 10%
24-avr-22	DURTAL	PRIX DE BOCE	PLAT	2 300	P	15 500	3 ANS	M-H-F	A.Q.P.S.	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, n'étant pas de race pur-sang, nés et élevés en France. Poids : 64 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k. par 2.000. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k. Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.
24-avr-22	DURTAL	PRIX DE LA BARBEE	PLAT	2 900	P	13 500	4 ET 5	M-H-F	A.Q.P.S.	Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 et 5 ans, n'étant pas de race pur-sang, nés et élevés en France, n'ayant pas, depuis le 1er janvier 2021 inclus, reçu une allocation de 5.500. Poids : 4 ans, 63 k., 5 ans, 63 k.1/2. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1er janvier 2021 inclus : 1 k. par 2.500. Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.
24-avr-22	DURTAL	PRIX DE LA TOUCHARDIERE	PLAT	2 000	P	11 000	4 ANS	MALE	S.B. AQPS	Pour chevaux entiers et hongres de 4 ans, nés et élevés en France, inscrits au Stud-book Autres Que de Pur Sang, n'ayant jamais gagné. Poids : 64 k. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.
24-avr-22	LE PIN AU HARAS	PRIX DES VENTES ARQANA	PLAT	2 350	P	13 500	4 ANS	M-H-F	A.Q.P.S.	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans n'étant pas de race pur-sang, nés et élevés en France, n'ayant jamais gagné. Poids : 64 k. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.
24-avr-22	MERAL	PRIX ALFRED DE ROINCE	OBST	3 800	S	12 000	6 ET +	M-H-F	A.Q.P.S.	Pour chevaux entiers, hongres et juments de 6 ans et au-dessus, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu 6.000 (victoires et places), depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses à obstacles (victoires et places) : 1 k. par 1.500, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus.
29-avr-22	SAINT-CLOUD	PRIX D'ESTRIVAL - Gr.3 AQPS	PLAT	2 500	P	35 000	4 ET 5	FEMELLE	S.B. AQPS	Pour juments de 4 et 5 ans, inscrites au Stud-Book Autres Que de Pur Sang. Poids : 64 k. Les juments ayant, depuis le 1er août 2021 inclus, gagné un Groupe III AQPS porteront 1 k., un Groupe II AQPS ou plusieurs Groupes I et II AQPS, 2 k., un Groupe I AQPS, 3 k. Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.